



## Nouvel Accord Intéressement : ce que veut la Cgt pour l'ensemble des salariés !



Le 23 mars 2016

Le **Code du Travail** institue que « l'intéressement a pour objet d'associer collectivement les salariés aux résultats ou aux performances de l'entreprise ».

### CE QUE VEUT ET PROPOSE LA CGT DANS LE CADRE DE LA NEGOTIATION D'UN NOUVEL ACCORD :

- Une répartition à 100% égalitaire et proportionnelle au temps de présence entre les salariés

Pour la Cgt, l'intéressement a pour objet la reconnaissance de l'**effort collectif** par le partage uniforme des gains que réalise l'entreprise. Il nous semble particulièrement injuste d'introduire le niveau de salaire dans la distribution des fruits de l'investissement de tous les salariés, quels que soient leurs fonctions ou leurs positionnements hiérarchiques dans l'entreprise.



- Une formule de calcul simple et compréhensible



Le **code du travail** précise que l'intéressement doit avoir « un caractère aléatoire ».

Sur l'accord en cours, la Cgt constate que :

- ☞ Les nombreux « boosters » ont complexifié le calcul de l'enveloppe, ajoutant de l'incertitude à l'aléatoire ;
- ☞ Les projections de la direction, transmises au moment de la précédente négociation, sont conformes à la baisse constatée. N'en déplaise aux 2 signataires (CFE-CGC\SNB et CFDT) qui n'avaient pas manqué de dénigrer la

Cgt. Il semblerait, d'ailleurs, qu'aujourd'hui, on explique aux salariés qu'on n'avait pas de boule de cristal !

**Ces constats, la Cgt les avait analysés en 2013 et avait refusé de signer cet accord.**

### Aux salariés de juger !

Pour la prochaine séance du 8 avril, et sur la base de ces 2 préalables, la Cgt formulera une proposition à la direction sur la base des 2 principes énoncés ci-dessus.

**Vos représentants Cgt rendront compte de l'avancée de cette négociation au personnel.**

**La BP2L : c'est nous !**

**Les salariés restent, les directions passent et se sucent au passage....**





**Nous exprimons toute notre indignation, notre tristesse et notre solidarité  
aux proches des victimes belges**

**Et à toutes les victimes de l'ignominie au Mali, au Nigeria, en Syrie, en Tunisie,  
en France et tant d'autres...**

